



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

EIRL

Question écrite n° 24786

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme sur les entreprises individuelles à responsabilité limitée (EIRL) et sur la possibilité des jeunes de 16 ans de créer et de gérer une société dans ce cadre depuis le 1er janvier 2011. Il lui demande de bien vouloir lui dresser un bilan de ce dispositif et de lui indiquer le nombre de jeunes concernés.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24786

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Artisanat, commerce et tourisme

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 avril 2013](#), page 4309